

PARTAGER UNE VOITURE POURQUOI PAS VOUS?

UN SERVICE D'AUTOPARTAGE ENTRE PARTICULIERS POUR BÉNÉFICIER GRATUITEMENT :



- 🛑 d'une assurance adaptée évitant tout malus en cas d'accident,
- ode conseils et d'un accompagnement personnalisés.

L'AUTOPARTAGE ENTRE PARTICULIERS, C'EST LA MISE EN COMMUN D'UN VEHICULE ENTRE PLUSIEURS PERSONNES QUI ONT DEFINI AU PRÉALABLE SES CONDITIONS D'UTILISATION.



ÉCONOMIQUE



ÉCOLOGIQUE



CONVIVIAL



RATIONNEL



« Nous sommes 4 à partager 2 véhicules : 1 Jumpi et une petite Saxo essence. Une voiture suivant nos besoins, c'est pratique, »

Magalie, Saint-Julien-Molin-Molette

« Nous cherchons à partager notre deuxième voiture aue nous utilisons assez peu.

Pour moi, c'est une évidence. Elle est sur le site ouicar mais pour l'instant les réservations n'ont pu aboutir. J'espère que ce système d'autopartage plus local entre particuliers va nous permettre de passer à l'acte ».

> Saint-Genest-Malifaux



tombée en panne et nous nous sommes posés plein de questions. Nous avons donc décidé de prendre une Zoé en leasing et de partager les frais et l'utilisation de cette voiture avec un couple d'amis. C'est un peu plus de logistique, mais moins de soucis d'entretien!» Virginie, Pélussin

CONTACT

Je contacte le Parc.

Je précise si je souhaite partager ma voiture ou celle

de quelqu'un d'autre.

CONSEILS

Le Parc m'aide à préciser mes besoins.

> Parc du Pilat 04 74 87 52 01

COMPATIBILITÉ

Si Besoin, le Parc trouve les personnes avec lesquelles ie vais pouvoir partager une voiture.

ACCOMPAGNEMENT Nous sommes accompagnés pour organiser notre autopartage.

info@parc-naturel-pilat.fr www.parc-naturel-pilat.fr/nos-actions /le-parc-a-votre-service/autopartage

LANCEMENT C'est parti!



Parc naturel régional du Pilat 2 rue Benaÿ 42410 Pélussin 04 74 87 52 01

info@parc-naturel-pilat.fr www.facebook.com/ParcduPilat

Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socioéconomique et d'aménagement conduites ici.

Une opération accompagnée par





SAINT-ÉTIENNE la métropole







